

portant reclassement et nomination de Monsieur
LOUBANDA Théodore, Attaché des SAF de 4°
échelon des cadres de la catégorie A, hierar-
chie II des services Administratifs et Finan-
ciers (SAF)

LE PREMIER MINISTRE

1.

(I S A S) :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la Loi n°76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'Ordonnance n°019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la Loi n°15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des Fonctionnaires ;
- (/u l'Arrêté n°2087/MP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- (/u le décret n°59/23 du 30 Janvier 1959 fixant les conditions d'intégration dans les cadres des catégories B,C,D,E des fonctionnaires
- (/u le décret n°62-130/MP du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u le décret n°62-195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
- (/u le décret n°62-197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi n° 15/62 du 3.2.62 portant Statut Général des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62-198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 règlementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions des carrières et reclassement notamment en son article 1er & 2 ;
- (/u le décret n°74470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- (/u le décret 80-630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage des avancements des Agents de l'Etat ;
- (/u le décret n°84-856 du 8 Août 1984 portant nomination du Premier Ministre ;
- (/u le décret n° 84-858 du 13 Août 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret n°84-860 du 20 Août 1984 portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;
- (/u le rectificatif n°84-923 du 19 Octobre 1984 au décret n°84-858 du 13 Août 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret n°85-260 du 5.3.85 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;
- (/u le décret 62-426 du 29-12-62 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A des SAF ;
- (/u l'arrêté n°1249-MTERFPPS-DGTFP du 11-2-85 autorisant certains fonctionnaires des services Administratifs et financiers (SAF) professionnels à suivre les cours à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) Filière Administration Générale ;
- (/u l'arrêté n°8771/MTPS-DGTFP du 14 Novembre 1983, portant promotion au titre de l'année de certains fonctionnaires des cadres des catégories A II et B des SAF (Travail et Administration Générale) ;
- (/u la décision n° 0069 accordant le diplôme de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature à certains élèves ;
- (/u la demande de l'intéressé ;

D.G.B.

D.C.F.

SECRET

ARTICLE 1° En application des dispositions des décrets 62-426 du 29-12-62 susvisé, Monsieur LOUBANDA Théodore, Attaché de 4^e échelon, indice 810 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Administratifs et Financiers (Administration Générale) en service à l'Assemblée Nationale Populaire à Brazzaville, titulaire du Diplôme de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, ~~fonction~~ Administration Générale, est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I, et nommé Administrateur de 2^e échelon, indice 890 ACC = néart.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 2 Janvier 1985, date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo, et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 7 JUIN 1985

Par le Premier Ministre

Ange Edouard POUNGUI

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

Bernard COMBO MATSIOLA

AMPLIATIONS :

- JORPC.....3
- DGFP-DGPCE.....3
- DGB.....3
- DCF.....1
- Dossier.....2
- Intéressé.....1
- SGG/BC.....2